

Crowe

Avvens Audit

Immeuble le Saphir

14, Quai du Commerce

CP 113

69266 LYON CEDEX 09

GRANT THORNTON

44, quai Charles de Gaulle

69463 LYON CEDEX 06

UPERGY

Société anonyme au capital de 2 886 039,83 €

314, Allée des Noisetiers

69 760 LIMONEST

R.C.S. Lyon : 409 107 706

**Attestation des Commissaires aux comptes
sur les informations communiquées dans le cadre
de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce
relatif au montant global des rémunérations versées
aux personnes les mieux rémunérées pour
l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2021**

UPERGY

Société anonyme au capital de 2 886 039,83 €

314, Allée des Noisetiers

69 760 LIMONEST

R.C.S. LYON : 409 101 706

A l'Assemblée Générale de la société UPERGY,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 580 126 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Lyon, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON



Helm BEN JEZIA

CROWE AVVENS AUDIT



Jean-Pierre EPINAT

Les Terrasses des Bruyères - Bâtiment A
314 allée des Noisetiers
69760 Limonest
FRANCE

tél. + 33 (0)4 72 52 49 00
contact@upergy.com

www.upergy.com

CROWE AVVENS AUDIT
A l'attention de
Monsieur Jean-Pierre EPINAT
14, Quai du commerce
69009 LYON

Et

GRANT THORNTON
A l'attention de
Monsieur Robert DAMBO
44, Quai Charles de GAULLE
69463 LYON cedex 06

Limonest,
le 14 Avril 2022

ATTESTATION DES REMUNERATIONS

Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de Commerce

Je soussigné, David Buffelard, Président du Conseil d'Administration de la société UPERGY SA, certifie que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à la somme 580 126 euros.



David BUFFELARD
Président du Conseil d'Administration